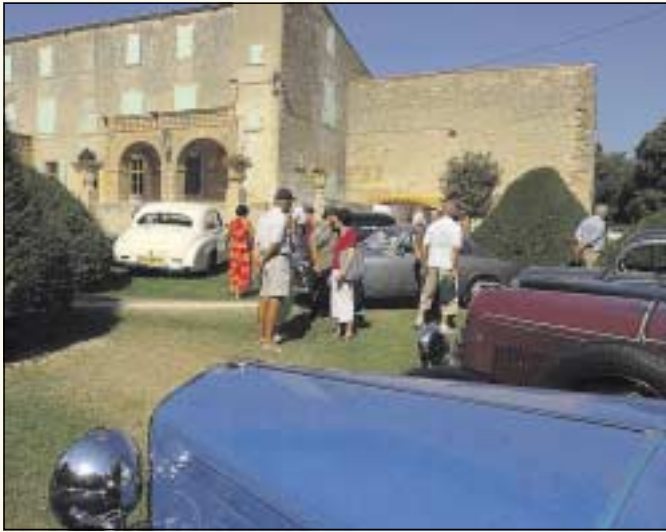


## Rétro-Thau : sous le soleil, de belles autos



Depuis hier et aujourd'hui toute la journée se déroule, à Mèze, la troisième édition de Rétro-Thau. Une manifestation toute dédiée aux véhicules anciens et historiques doublée d'une bourse d'échanges et d'une expo-vente de pièces auto et moto. Force est de reconnaître qu'agé de 3 ans à peine, ce rendez-vous orchestré par l'Acem (association des commerçants et entreprises mézois) a déjà fière allure. Hier, plusieurs dizaines de voitures anciennes (de la Ford T à la Citroën traction en passant par de belles

américaines et des véhicules militaires d'époque) se prélassaient ainsi dans le parc du château de Girard, donnant la réplique aux autos, contemporaines cette fois, exposées par les sponsors de l'événement.

Contact : 04 67 39 11 90. ●



## VIE POLITIQUE

### Carte judiciaire : les propositions de D'Ettore

Gilles d'Ettore, député UMP, a envoyé ses propositions, en collaboration avec François Commeinhes, à la première présidente de la cour d'appel de Montpellier : « Le territoire de la 7<sup>e</sup> circonscription (...) connaît une forte croissance démographique et d'importantes perspectives de développement économique... Ces dynamiques nécessitent le maintien des tribunaux de Sète et la création d'un tribunal d'Instance à Agde ou, a minima, le renforcement de la récente Maison de la justice et du droit. Les priorités sont de renforcer les moyens du seul magistrat du tribunal d'Instance de Sète qui a, en 2006, traité autant d'affaires que le tribunal d'Instance de Montpellier, de maintenir le tribunal de commerce auquel sont rattachées 15 000 entreprises... Un tribunal d'Instance à Agde remplacerait l'annexe du tribunal d'Instance de Montpellier situé à Pézenas. Les nombreuses activités maritimes et de pêche nécessitent tout particulièrement une présence judiciaire et administrative sur place en raison de l'urgence des interventions qu'elles réclament : cas de l'immobilisation de navires, démarches administratives des capitaines auprès du greffier pendant les escales... Les services aux entreprises assurés par le ressort des tribunaux de Sète seront plus que jamais indispensables pour accompagner le développement économique qui va revitaliser l'ensemble du Bassin de Thau (...). Concernant l'ouest de la circonscription, le transfert de Pézenas vers Agde permettrait d'alléger la très forte activité du tribunal d'Instance de Béziers... Si cette création sur Agde n'était pas retenue, il conviendrait a minima de renforcer la MJD en optimisant son fonctionnement... Cette politique d'accès au droit, véritable service public de proximité, doit permettre autant que possible d'éviter d'aller systématiquement vers la régulation brutale du pénal. Cette concertation sur la réforme de la carte judiciaire qui doit se poursuivre dans les prochains mois devra permettre qu'une justice de qualité, plus rapide et plus compréhensible pour le citoyen, soit rendue sur la 7<sup>e</sup> circonscription de l'Hérault. »

### Gardes médicales : l'avis de Lubrano

« Une garde des médecins de ville sera organisée la nuit et le week-end sur l'hôpital, à proximité des urgences. Nous saluons cette initiative même tardive, car les urgences hospitalières n'ont pas vocation à prendre en charge les pathologies légères qui relèvent de la médecine libérale et représentent environ 18 000 à 19 000 patients par an. « En revanche, il ne nous paraît pas opportun que la Ville et l'agglomération assurent le financement du secrétariat de cette consultation de garde. En effet, l'hôpital perçoit pour son activité d'urgence 25 € par patient traité et non hospitalisé ainsi qu'un forfait annuel par tranche de 2 500 patients. La consultation de garde devrait, à notre avis, prendre en charge environ 4 000 patients par an ce qui fait perdre aux finances de l'hôpital environ 300 000 €, avec cet argent non déboursé, l'assurance maladie peut très bien financer deux secrétaires médicales (70 000 € environ). Qui plus est, les médecins libéraux vont encaisser 4 000 consultations au tarif nuit et week-end. Pourquoi les contribuables de Sète et de l'agglomération financeraient-ils une activité qui relève d'un financement pérenne de l'assurance maladie ? « Nous espérons que les initiateurs de ce projet que nous approuvons sur son principe, ne manqueront pas de nous apporter les éclaircissements nécessaires. »

# Conflit La station-service rouvre contre l'avis de Dyneff

## RAPPEL

→ Vendredi matin, le pétrolier avait fermé ses pompes sétoises accusant la SARL de vols répétés de carburants

C'est l'imbroglgio ! Vendredi, la société pétrolière Dyneff avait fermé sa station-service de la route de Montpellier, à Sète.

Hier matin, son dispositif de blocage ayant été allégé, le mandataire gérant a décidé de rouvrir la station et de vendre le carburant restant dans les cuves. « On a de quoi tenir un jour ou deux, confie Jules Muracciole, le gérant de la SARL accusée de vols de carburant (notre édition d'hier). Nous avons rouvert sur conseil de nos avocats. Lundi matin, on commandera de nouveau du carburant à Dyneff. S'il ne nous livre pas, on le fera constater. Et on se défendra



« On ne va pas se laisser faire », dit le gérant. Photo Vincent ANDORRA

en justice... Car pour nous, toute cette affaire est une machination. Pourquoi ? Par qui ? Je ne sais pas, mais on ne va pas se laisser faire. » La réponse du berger à la bergère, en somme. Car la veille, le P.-DG de Dyneff, Laurent Sancier, avait fait fermer manu militari la station pour cause

de « vols répétés », pour lesquels une plainte contre X a été déposée. Et avait rompu le contrat avec la SARL Muracciole. Ruban bicolore, vigiles, camion barrant l'entrée et staff en costume cravate...

« Depuis plusieurs mois, est-il indiqué sur l'assignation, plusieurs clients de notre so-

ciété destinataire de livraisons nous ont fait part de produits manquants (plusieurs milliers de litres au moins) et de différences entre produits commandés et produits livrés. » Un huissier, mandaté par Dyneff, aurait établi des « manquements », d'avril à juin 2007. En clair, des vols d'essence.

« Lors de livraisons en camions-citernes chez des clients - de petites stations-service ou des entreprises - les livraisons étaient incomplètes. L'enquête de police dira quelle est l'ampleur de ces vols », disait vendredi le P.-DG de Dyneff, qui ajoute aujourd'hui : « La station a rouvert par des occupants sans droits ni titre avec les conséquences légales et judiciaires qui pourront s'en suivre... » ●

Olivier SCHLAMA

# Solidarité Les Ogres poussent les murs du Théâtre de la mer

Grosse affluence, jeudi soir, pour la dernière date de concert du Théâtre de la mer. Organisée par le service enfance jeunesse de la Ville, et notamment par Jean Marchand, la soirée a réuni 1 400 personnes. Avec des conditions météo idéales.

Près de 400 places avaient été réservées et, déjà, à quelques minutes du concert, des centaines de personnes attendaient aux grilles du théâtre, une gageure un jeudi soir...

Le public sétois est venu en masse à l'image des adhérents de la carte Jeune à Sète et Kifo de Frontignan. Ils profitaient certes du demi-tarif sur un prix d'entrée déjà exceptionnel de 8 €, mais aussi un public venu de tout le bassin de Thau, de Montpellier même, et parfois de bien plus loin : Marseille, Toulouse, de Belgique... Ce concert était donné au profit de l'association Cap au large, qui a récol-



Les Ogres de Barback ont fait reculer - toutes - les barrières. Ph V.D.

té tous les bénéfices des entrées, de la buvette et des grillades.

L'ambiance est montée en puissance en commençant par Les Barageois (deux Sétois), la Rasbaï des amis tou-

lousains de longue date de Cap au large et qui écumant les scènes de France depuis de longues années. Puis, place à la chaleur et à la convivialité toute familiale avec Les Ogres de Barback, qui ont préféré al-

léger le dispositif de sécurité, faisant reculer les barrières. Au propre comme au figuré.

Tête d'affiche, Les Ogres sont des musiciens accomplis jouant de plusieurs instruments, certains passants du violon à la guitare, à la trompette, etc., avec une facilité déconcertante... Pour finir, les Brassen's not dead ont prouvé que l'âme de notre ami Georges et sa présence à Sète étaient éternelles tout en s'inscrivant dans l'air du temps avec rythmes punk et parfois rap (comme pour la chanson *Le porno-graphe du phonographe*). ●

● Cap au large, association loi 1901 créée en 1996, est une école de croisière ouverte à tous dont l'objectif principal est de promouvoir la pratique de la voile pour les personnes handicapées et défavorisées et de la voile en général comme moyen d'intégration sociale.

## NOUVEAU AU CŒUR DE SÈTE

8 APPARTEMENTS DE STANDING

F3 et F5

Vue étang de Thau

A Partir de 181 000 €

Une réalisation



2 rue député Mollé 34200 SETE

06.22.19.42.32

04.67.74.52.51

" Les Terrasses du Garrigou "

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION